

## Résultats de la première Enquête Minute Manutention 2010

### "Sécurité et prévention"

#### **Prévention des risques Les professionnels plus que jamais mobilisés**

*Les statistiques du régime général de la Sécurité Sociale et du CNRS sont formelles : les accidents du travail liés aux activités de manutention arrivent en deuxième position (20%), juste après les chutes (30%).*

Source : Institut National de Recherche et Sécurité

Le salon MANUTENTION publie les résultats d'une Enquête Minute menée auprès de ses visiteurs. Cette première enquête<sup>1</sup> a pour thème "Sécurité et prévention". Réalisée en juin 2010, elle porte sur un échantillon de 102 professionnels de la manutention, du stockage, du transport, de la logistique, de l'emballage, du conditionnement et d'autres secteurs (automobile, agroalimentaire, pharmacie/santé) directement concernés par le sujet.

L'enquête constate qu'au cours de ces dernières années, les professionnels ont pris conscience des enjeux des règles de sécurité en manutention. Ils ont identifié les risques, mis en place des actions en termes de prévention, entrepris de responsabiliser leurs salariés, réorganisé le travail...

Toutefois, il reste du chemin à parcourir pour faire reculer la fréquence des accidents du travail liés à la manutention et entraînant un arrêt supérieur à 24 heures : un toutes les huit secondes.

#### **La manutention, des risques reconnus**

Les professionnels sont unanimes : pour prévenir les risques liés à la manutention, l'environnement de travail et ses conséquences doivent être analysés. Parmi les risques le plus souvent évoqués, **les problèmes de dos arrivent en première position (40%)**. Ils constituent un problème majeur de santé publique dans les pays industrialisés. Parmi les personnes en activité, 70% connaissent au moins un épisode lombalgique qui peut en partie être lié au travail.

Viennent ensuite **les chocs et coupures (26%)**, suivis **des problèmes musculaires (18%)** et **des dangers d'écrasement (12%)**.

#### **Des professionnels impliqués**

Au cours des dernières décennies, les chefs d'entreprise ont pris la mesure du phénomène, même si 90% des personnes interrogées ne connaissent pas le montant du budget alloué par leur Direction aux actions de prévention.

Mais elles sont **78% à confirmer que le poste de Responsable Sécurité existe dans l'organigramme de leur entreprise.**

**88% des sondés déclarent également mener des actions de prévention ;** en tête, la formation, avec par ordre d'importance la **formation aux règles de base (34%), à l'utilisation des équipements (33%) et aux premiers secours (30%).**

Pour être en conformité avec la loi, et pour renforcer la vigilance des salariés, les entreprises communiquent aussi à l'aide de **panneaux de signalisation (43%) et de notes d'information (37%).**

Mais pour la majorité des personnes interrogées (91%), la pierre angulaire du système réside dans l'organisation du travail. Elle passe le plus souvent par **l'aménagement de zones de travail sécurisées (35%), le nettoyage régulier de la zone de travail (35%) et la mise en place de procédures efficaces de rangement (29%).**

Quant aux dispositifs de sécurité mis en place sur les équipements, ils sont considérés comme prioritaires pour 95% des sondés, à l'image des démarches relatives à **l'automatisation et à la robotisation (75%) ou des chariots sans conducteur (10%).**

## **Un combat mené avec l'aide des constructeurs**

Si le nombre d'accidents a diminué de façon significative, l'apparition grandissante des troubles musculo-squelettiques est un phénomène qui connaît une multiplication par 10 depuis ces vingt dernières années.

La lutte pour la prévention des risques passe donc par l'implication de tous et à tous les niveaux.

C'est la raison pour laquelle **les efforts des constructeurs en matière de confort sont largement plébiscités (90%). L'ergonomie des matériels de levage ou l'assistance au levage (37%)** est un point clef dans la diminution du nombre des accidents du travail, au même titre que la possibilité de **choisir une commande à 180° ou 360° et de bénéficier de sièges anti-vibration pour éviter les problèmes de dos (24%).** Enfin, le réglage de **l'inclinaison du dossier et/ou de l'accoudoir pour réduire les efforts des bras est également l'un des facteurs déterminants (19%).**

<sup>1</sup> Enquête menée en juin 2010 sur un échantillon de 102 visiteurs du Salon Manutention.

- Secteurs d'activité : Manutention/Stockage – 16%, Transport/Logistique – 14%, Maintenance de matériels – 9%, Automobile – 9%, Emballage/Conditionnement – 8%, Agroalimentaire – 5%, Pharmacie/Santé – 5%
- Taille de l'entreprise : 500 salariés et plus – 37%, de 20 à 99 salariés – 19%, de 100 à 249 salariés – 17%, de 250 à 499 salariés – 15%, de 1 à 20 salariés – 10%
- Fonction : Ingénieur/Cadre – 44%, Directeur/Chef de service – 27%, autre – 17%, PDG/DG/Gérant – 7%

### **Service Communication Manutention**

Sandra Vernier / Nathalie Bernot  
01 76 77 16 26 / 01 76 77 11 57  
sandra.vernier@comexposium.com  
nathalie.bernot@comexposium.com

### **Contact Presse : CLC Communications**

Jérôme Saczewski / Elisabeth Meston / Stéphanie Taillibert  
01 42 93 04 04  
j.saczewski@clccom.com / e.meston@clccom.com /  
s.taillibert@clccom.com